

Nombre de membres :

- en exercice 7
- présents 7
- exprimés 7
- absents excusés 0
- représentés 0
- Ayant pris part à la délibération 7

Date de la convocation : 13/12/2019

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

.....
Séance du 18/12/2019



OBJET : travaux de rénovation au logement municipal du presbytère.

L'an deux mille dix neuf et le 18 Décembre à 20H30 le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Bax, au nombre prescrit par la loi sous la Présidence de Monsieur BEDEL Philippe, Maire.

PRÉSENTS : BEDEL Philippe, BIAU Jean Luc, BATAILHOU-VILLET Eve, MANFRIN Jean Marc, MARTY Lætitia, LE LURON Renaud, ROSELLO José.

M MANFRIN Jean Marc a été élu secrétaire.

Monsieur le maire fait part au conseil municipal de l'état de vétusté du plafond du séjour dans le logement municipal du presbytère. Il rappelle que le conseil municipal, dans sa séance du 25/09/2019 avait souhaité que ce problème soit traité.

Il présente deux devis d'entreprises locales qui proposent la dépose de l'ancien plafond, la mise en place d'un plafond placo-plâtre sur rail avec jointoiements, sous couche et deux couches de peinture.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

- déclare l'EURL LOURDE comme la mieux disante avec un montant HT de 1568 euros , soient 1724,80 euros TTC et approuve le devis.
- Autorise Monsieur le maire à signer tout document que nécessaire utile à cette opération

Ainsi fait et délibéré à BAX, les jour, mois et an que dessus.

La présente délibération certifiée exécutoire a été
publiée et transmise au Représentant de l'État
le 13 Décembre 2019

**Le Maire,
P. BEDEL**

